

3.00 crédits	30.0 h	Q1 ou Q2
--------------	--------	----------

Enseignants	Rassart Emmanuelle (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Français > English-friendly
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	<p>Pour suivre ce cours, l'étudiant-e doit avoir atteint le niveau A2+ décrit par le Cadre européen commun de référence du Conseil de l'Europe, attesté par :</p> <p><b>Pour les personnes qui étudient pour la première fois à l'ILV :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la réussite du test de positionnement A2 organisé par l'ILV en début de quadrimestre avec minimum 7/10</li> <li>• OU un certificat DELF A2 récent (maximum 1 an et réussite des 4 compétences)</li> </ul> <p><b>Pour les ancien-nés étudiant-es de l'ILV :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La réussite du cours LFRAN1201 avec minimum 14/20</li> <li>• OU la réussite du cours LFRAN1301, LFRAN1311 ou LFRAN1321 avec minimum 10/20</li> <li>• OU suivre en même temps le cours général LFRAN1301 ou LFRAN1311 ou LFRAN1321</li> </ul>
Thèmes abordés	Le cours aborde de façon progressive différents actes de langage en français : lire de façon expressive, (se) présenter, faire une annonce formelle, interpréter une saynète, téléphoner, enregistrer et laisser des messages sur des boîtes vocales, raconter une histoire réelle ou imaginaire, exprimer des émotions, donner son avis, expliquer les raisons de son choix.
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>Au terme du cours d'expression orale, l'étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• aura pris conscience des différents paramètres entrant en jeu dans la communication orale en général (la langue, la voix, le corps, l'espace) ;</li> <li>• aura amélioré sa prononciation en français (sons, rythme, articulation, intonation) ;</li> <li>• respectera davantage, à l'oral, la structure de la phrase française;</li> <li>• s'exprimera de manière plus claire et plus compréhensible dans différentes situations langagières de la vie courante.</li> </ul>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>La certification se compose d'une part d'une évaluation continue et, d'autre part, d'une prestation à l'examen en session.</p> <p><b>ENTRAINEMENTS ET PROGRESSION - 50%</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>présence</b> active aux cours (min. 75 % des séances) et participation à une activité hors-classe ou un projet spécifique - 5 %</li> <li>• <b>test(s)</b> et interprétation d'une <b>saynète théâtrale</b> - 15 %</li> <li>• <b>devoirs audio</b> - 15 %</li> <li>• <b>parcours d'autoapprentissage</b> de la prononciation sur Moodle + <b>bilan</b> écrit - 15 %</li> </ul> <p><i>Les tâches de l'évaluation continue ne peuvent pas être présentées après l'échéance fixée par le professeur, excepté certificat médical. Aucune tâche de l'évaluation continue ne peut être présentée lors de la session d'août.</i></p> <p><b>EXAMEN - 50%</b></p> <p>L'examen est oral. Il comporte trois parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• une <b>interaction</b> improvisée - 15%</li> <li>• un <b>exposé</b> préparé - 15 %</li> <li>• la <b>lecture expressive</b> - 15 %</li> <li>• le <b>diagnostic de la prononciation</b> n°2 - 5 %</li> </ul> <p><i>Une absence (justifiée ou non) à l'examen (ou une de ses parties) entraîne une note finale d'absence.</i></p>

<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Le travail en classe s'articule en trois temps:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Après un temps de relaxation, la première partie consiste en un échauffement technique (travail sur le rythme, le débit, l'intonation, la phonétique, le langage non verbal).</li> <li>2. La deuxième partie du cours consiste à découvrir un type de situation de communication orale (annonce, conversation téléphonique, récit...) et à s'appropriier le vocabulaire et les structures typiques de type de situation.</li> <li>3. La troisième partie du cours consiste à produire un discours adapté à la situation de communication vue précédemment ou à exercer sa capacité à prendre la parole en public par l'intermédiaire d'une lecture, d'une récitation ou d'un exposé.</li> </ol> <p>Le cours exige un travail régulier à la maison. L'étudiant devra réaliser des parcours d'auto-apprentissage de la prononciation sur Moodle. Il devra également effectuer des devoirs audio en s'enregistrant.</p> <p>Certaines séances pourront avoir lieu à distance, sur Teams, en fonction des objectifs pédagogiques.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Le cours aborde de façon progressive différentes situations langagières orales de la vie courante (se présenter, téléphoner, exprimer son choix, raconter une histoire, donner son avis).</p> <p>Par des exercices variés, l'étudiant prend conscience des différents paramètres entrant en jeu dans la communication orale en général (la langue, la voix, le corps, l'espace).</p> <p>L'étudiant prend régulièrement la parole afin d'améliorer sa prononciation en français (sons, rythme, articulation, intonation), et sa maîtrise de la structure de la phrase française.</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>Plateforme Moodle</p>
<p>Autres infos</p>	<p>Ce cours correspond au <b>niveau B1</b> du Cadre européen commun de référence.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>